N°425 | 14 février 2023



S'inscrire à la newsletter



CHU de Guyane d'ici 2025 : « Accompagner les acteurs des hôpitaux dans la méthode et le calendrier»



Le 3 décembre, les responsables du GHT s'étaient réunis en séminaire pour donner une nouvelle impulsion aux travaux de création du CHRU de Guyane.

Depuis octobre, les cabinets Eurogroup et CMI accompagnent les professionnels des trois hôpitaux publics et des CDPS dans leurs travaux pour la création du CHU de Guyane. Un travail de méthodologie, de structuration pour la trentaine de filières de soins identifiées sur le territoire. François Farhi, président de CMI Stratégies, explique leur mission.

Vous intervenez depuis quelques mois en appui des équipes chargées de créer le CHU de Guyane. Pouvez-vous vous présenter ?



Oui, nous intervenons à la demande de l'ARS depuis quelques mois déjà. Notre travail, c'est de « faciliter la vie » des équipes qui sont chargées, en Guyane, de porter le projet de CHU : équipes médicales et de direction des trois établissements (CHC, CHK, Chog) et des CDPS (centres délocalisés de prévention et de soins). L'horizon 2025 se rapproche. Le projet et les avancées doivent accélérer : nous sommes là pour que l'agenda soit tenu, en somme, et pour aider les équipes car c'est très intense comme travail. Nous sommes plusieurs consultants spécialisés, et exerçons dans deux cabinets : Eurogroup et CMI. Nous intervenons depuis de nombreuses années dans le champ de la santé et nous avons l'habitude de travailler ensemble.

Comment intervenez-vous ? A quoi servez-vous précisément ?

Pour accélérer les travaux, il faut souvent... mettre de l'huile dans les rouages. Dans les projets complexes, les retards sont souvent liés à des malentendus, au fait que les acteurs ne se comprennent pas, parce qu'ils manquent de temps. Alors nous, notre travail, c'est d'écouter, écouter beaucoup, écouter chacun d'eux, faire des liens et leur proposer une méthodologie adaptée. Nous rédigeons des synthèses, nous structurons des feuilles de route, c'est-à-dire des calendriers communs, pour que tout le monde se comprenne et avance ensemble.

S'il y a un désaccord ou un débat, nous essayons de clarifier les enjeux, les options, et proposons éventuellement un chemin qui mette tout le monde d'accord. En somme, sur le fond, nous ne faisons jamais le travail à la place des acteurs de terrain : ce sont eux qui connaissent leur métier, leur environnement, qui réfléchissent aux évolutions à venir. Mais ces acteurs, ils n'ont bien souvent pas le temps d'organiser les réunions, de rédiger les compte-rendu, d'analyser les textes juridiques, de chercher des comparaisons avec d'autres hôpitaux de France. Ce travail, très chronophage, nous le faisons à leur place, pour les aider et pour qu'ils puissent se concentrer justement sur leur cœur de métier. Nous les aidons aussi à bien articuler leurs différents projets entre eux.

Mais donc, c'est vous qui écrivez le projet médical?

Précisément : non ! Par contre, nous aidons les acteurs à présenter leur travail et à rédiger le projet médical dans la forme attendue pour un projet de CHU : rédiger un projet médical de CHU c'est très exigeant, ça demande une structuration particulière, des informations clés, des liaisons entre les différents axes du projet.. Les présentations doivent être aussi harmonisées, pour que l'ensemble du travail soit lisible et homogène. Nous avons l'habitude de ce travail, nous avons accompagné les projets médicaux de plusieurs CHU comme l'Assistance publique — Hôpitaux de Marseille, le CHU de Montpellier, ceux de Nîmes, de Bordeaux ou encore celui de Nancy. Nous connaissons le niveau d'exigence du projet médical d'un CHU. Nous sommes là pour apporter notre expérience et aider les acteurs à avoir la production la meilleure possible, et faire que le CHU de Guyane soit pleinement reconnu. Mais nous ne le faisons pas à leur place.

Pour faire tout cela, avec qui travaillez-vous au quotidien?

Nous travaillons très étroitement avec les directeurs et les présidents de CME (commission médicale d'établissement), que nous tenons informés de toutes nos avancées et auxquels nous présentons les propositions d'étapes suivantes. Nous travaillons aussi avec les médecins chefs de filière, avec l'université et bien sûr avec l'ARS.

Concrètement qu'avez-vous fait et où en sommes-nous dans l'écriture du projet médical?

Nous avons d'abord travaillé avec les directeurs et les présidents de CME sur ces fameuses « filières de soins » et ils ont dégagé une trentaine de filières (cardiologie, néphrologie, chirurgie orthopédique, digestive, etc). Nous leur avons alors demandé quelles filières avaient, selon eux, le plus besoin d'un accompagnement méthodologique et celles pour lesquelles il y en a moins besoin. Pour celles où c'est le plus nécessaire, nous les aidons à mettre en place des groupes de

travail et à aller chercher les informations dont ils ont besoin. Pour les autres, nous serons moins présents, pour les laisser travailler en autonomie.

Puis nous avons soumis aux directeurs et PCME un modèle de canevas, qui sera donc à compléter pour chaque filière. Ce canevas est un cadre il peut paraître artificiel à certains mais à l'usage nous savons que c'est très utile de s'y astreindre. Le principe et le modèle du canevas ont validés. Nous avons alors adressé ce canevas à tous les référents des filières des trois hôpitaux. Filière par filière les médecins des trois hôpitaux sont chargés de se voir, discuter et remplir ensemble ce canevas, qui est un support méthodologique et qui sera donc la trame du projet médical définitif.

Que contient ce canevas que vous proposez aux référents des filières ?

C'est d'abord une présentation synthétique de la filière, dans chacun des trois hôpitaux, et un calendrier de travail. Pour la présentation synthétique il s'agit notamment des données d'activité, c'est-à-dire : sur la discipline x, comment évolue l'activité dans chacun des trois hôpitaux depuis quelques années. Présenter ces données de façon synthétique c'est très utile à chacun, on n'a pas toujours la visibilité de ce qui se passe dans l'autre hôpital, or c'est essentiel pour construire un projet ensemble.

Et puis nous avons proposé toute une liste de questions auxquelles les acteurs de la filière sont invités à répondre, ensemble : les capacités et ressources actuelles permettent-elles de répondre au besoin de la population guyanaise ? une équipe médicale de territoire est-elle envisagée ? des staffs communs sont-ils envisagés ? quelle contribution à la formation des professionnels de santé en Guyane ? etc . Il s'agit en somme de faire progresser chaque filière dans sa dimension territoriale.

C'est un travail important. Quand devrait-il se terminer?

Sur le projet médical, cela devrait nous mener en juin 2023. Nous avons prévu un séminaire de clôture des travaux du projet médical vers la fin du mois de juin.

Parallèlement d'autres volet du projet de CHU avancent, le projet recherche est quasiment finalisé désormais. Dans ce domaine, nous avons fait du lien avec l'université, et avons organisé à sa demande un séminaire « recherche » mi janvier qui a été très productif.

Pour la formation, les infrastructures, les systèmes d'information (SI), c'est en cours de démarrage. La perspective est là plutôt sur la fin de l'année 2023.

Vous avez l'habitude de ce type de projets ? Quelle est votre perception du niveau d'avancement et du respect du calendrier ?

Oui nous avons accompagné plusieurs CHU de France dans l'élaboration de leur projet d'établissement ou médical. En Guyane, nous sommes dans un projet particulier puisqu'il s'agit de créer un CHU. L'échéance 2025 est courte. Nous devrions y arriver mais il ne faut pas perdre de temps. Cela suppose que l'information circule bien dans les trois établissements et au sein des CDPS. Cela suppose que l'ensemble des acteurs ait, progressivement, une vision convergente. Il y a parfois eu des malentendus que nous essayons de lever. Nous sommes à la disposition de l'ensemble des acteurs pour essayer de tenir ce calendrier.

Les professionnels qui ont besoin d'échanger avec vous sur le projet de CHU peuvent-ils le faire ?

Oui. Nous avons créé une adresse mail générique : accompagnementprojetchru@eurogroupconsulting.com. Les responsables de projets de filière peuvent nous solliciter s'ils ont des interrogations sur les canevas que nous avons proposés ou s'ils ont besoin que nous récupérions des informations auxquelles ils n'ont pas accès directement.

Si tel ou tel professionnel souhaite avoir des informations sur le déroulement du projet dans son ensemble, il suffit de nous solliciter.

EN BREF

◆ L'annuaire des soins oncologiques de support est en ligne



Dans le cadre de ses missions, le dispositif spécifique régional de Guyane (DSRC) Onco Guyane a réalisé un annuaire des soins oncologiques de support, à destination des professionnels de santé et des usagers. Il est <u>accessible sur le site internet d'Onco Guyane</u> ou via le QR code ci-contre.

Les soins oncologiques de support sont « l'ensemble des soins et soutiens nécessaires aux personnes malades tout au long de la maladie, conjointement aux traitements onco-hématologiques lorsqu'il y en a ». Leur objectif est de diminuer les effets secondaires des traitements ainsi que les effets de la maladie et d'assurer la maladie qualité de vie possible aux patients et à leurs proches sur les plans physique, psychologique et social, en prenant en compte la diversité de

leurs besoins, au sein de l'établissement ou en ambulatoire à proximité du domicile du patient. Ils sont donc complémentaires aux traitements comme la chirurgie, la radiothérapie ou la chimiothérapie.

« Lors des discussions autour de la feuille de route cancer, les professionnels nous avaient fait connaître leur besoin de créer du lien entre ceux de la ville et les hospitaliers, le besoin de connaître ce qui se fait dans le département, rappelle Carelh Haridas, directrice et coordinatrice d'Onco Guyane. Nous savions déjà que beaucoup de choses se faisaient sur le territoire, qu'il y avait de nouvelles ressources, comme les hypnothérapeutes (...). Avec le cahier des charges, nous avons pu vérifier qu'ils ont les compétences nécessaires. Les mettre en évidence avec cet annuaire était nécessaire. »

Pour le réaliser, Onco Guyane a publié un appel à candidatures, l'an dernier, puis a collecté les informations, de juin à septembre. « Dans cet annuaire, figurent uniquement les professionnels qui ont répondu. Tous n'y sont pas forcément. L'idée était de faire une cartographie. L'annuaire évoluera en fonction des retours. Que les professionnels n'hésitent pas à revenir vers nous! »

◆ Réouverture du cabinet dentaire du Chog



Après un mois de fermeture, le Centre Hospitalier de l'Ouest guyanais (Chog) annonce la réouverture de son cabinet dentaire.

Il sera possible de prendre rendez-vous dès demain, à partir de 9 heures, au 0594 34 89 98 ou à <u>secconsext@ch-ouestguyane.fr</u>.

◆ L'Anap entame une mission sur l'organisation de l'hôpital

Dans ses vœux adressés aux soignants, le président de la République a demandé à ce qu'une réflexion soit engagée sur les questions liées à l'organisation du temps de travail et au rôle que doit avoir le service dans chaque établissement. C'est dans ce cadre que la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS) vient de missionner l'Agence nationale de la performance sanitaire et médico-sociale (Anap) pour travailler sur ces priorités. Leur rapport sera rendu fin mars afin que des solutions puissent être déployées dans les établissements jusqu'aux grandes vacances. Les



établissements de santé jusqu'à l'été dans les établissements. Les hôpitaux, à travers leurs directeurs et leurs présidents de commission médicale d'établissement (CME) seront sollicités.

L'Anap a vocation à « dresser un état des lieux des bonnes pratiques et des rigidités en matière de volume horaire travaillé, de prévisibilité des organisations, d'adéquation des ressources en fonction de la charge de travail et des modalités de renforcement de l'échelon du service, détaille la DGOS dans un courrier aux

directeurs et présidents de CME. Cette mission doit notamment permettre de valoriser les initiatives déjà prises et d'identifier les modalités d'accompagnement nécessaires à leur mise en œuvre effective. Les premières conclusions de la mission confiée à l'Anap sont attendues pour la fin du mois de mars, et des concertations seront menées parallèlement à ces travaux avec les organisations syndicales, les fédérations et les conférences, afin de pouvoir diffuser en avril les recommandations les plus pertinentes et les outils les accompagnant pour que vous puissiez adapter vos organisations d'ici mi-juillet dans le cadre du dialogue social. Dans le même temps, au regard des possibilités d'ores et déjà ouvertes par l'axe 2 du Ségur, à l'instar du développement de projets pilotes sur les organisations, de l'amélioration des modalités de remplacements et des négociations pouvant être engagées en matière de temps de travail (annualisation, contractualisation des heures supplémentaires, prime d'intéressement collectif...), nous vous invitons à poursuivre et amplifier les discussions au sein de vos établissements sur ce sujet, en misant autant que possible sur l'échelon du service. »

◆ Des vidéos pour mieux connaître la communauté thérapeutique Yepi Makandra



L'année dernière, l'Akatij a inauguré la communauté thérapeutique Yepi Makandra, à Awala-Yalimapo (*lire la Lettre pro du 15 mars 2022*). Depuis, le projet a pris vie et forme. Cette communauté accueille des femmes, avec ou sans enfant, en proie à des addictions à une ou plusieurs substances psychoactives et en démarche d'arrêt des consommations. C'est un lieu de reconstruction personnelle, de soin physique et psychologique, de réassurance et construction d'un nouvel avenir. Les femmes y sont hébergées de six à dix-huit mois.

- « Malgré toute son importance, cet établissement reste encore peu connu des potentielles candidates, regrette l'Akatij. Aussi, l'éloignement géographique retient certaines femmes vivant sur le littoral ou dans l'est guyanais, ou ailleurs. » Afin de mieux la faire connaître, l'association a réalisé des vidéos de présentation, visibles sur la chaîne Youtube « AKATIJ » en deux versions :
- Une version courte, d'environ 2 minutes, synthétique
- <u>Une version longue</u>, destinée à tous ceux qui souhaitent en appréhender le fonctionnement, mais aussi à des femmes qui pourraient être candidates à l'admission

N'hésitez pas à les partager!

♦ Journée internationale des maladies rares, le 3 mars à Saint-Laurent du Maroni



A l'occasion de la Journée mondiale des maladies rares, la Comarg, plateforme de coordination des maladies rares de Guyane, organise le 3 mars une action de sensibilisation à Saint-Laurent du Maroni. Les associations tiendront des stands d'information, de 8 heures à 14 heures, dans l'enceinte de l'hôpital. Une conférence-débat se déroulera de 17 heures à 20 heures, à la mairie, avec l'intervention

du Pr Narcisse Elanga, coordinateur de la Comarg, diffusion d'un film, témoignages de patients et échanges.

♦ Awono La'a Yana présente ses vœux





Samedi, l'association Awono La'a Yana, qui accompagne les personnes touchées par le cancer, a présenté ses vœux, samedi au Belova, à Rémire-Montjoly, au cours d'un repas en musique. « Dans le parcours cancer, le mental, c'est 70 % du traitement. Cette activité rentre aussi dans les missions de l'association comme l'amélioration de la qualité de vie au quotidien des personnes touchées par le cancer », souligne sa présidente Catherine Fataccy, dans le **journal télévisé de samedi, sur Guyane la 1ère** (à compter de 3'45).

◆ Le carnaval, c'est la santé!



Vendredi, le pôle santé mentale de l'hôpital de Cayenne a fait son carnaval. Comme l'habitude en avait été prise avant la pandémie de Covid-19, les usagers se sont déguisés pour parader autour du pôle.

Dimanche, c'est l'association Ader qui défilait à son tour, sur la Parade du littoral, à Kourou. Les touloulous prévention ont distribué des préservatifs au public.

Samedi, le groupe d'entraide mutuelle Atipa Autisme propose de défiler en costume traditionnel avec le groupe Kouman, à partir de 15 heures, devant la mairie de Rémire-Montjoly (inscriptions). https://cally.com/event/attendance/ppxy4a8eb5rn7i58

E-Santé

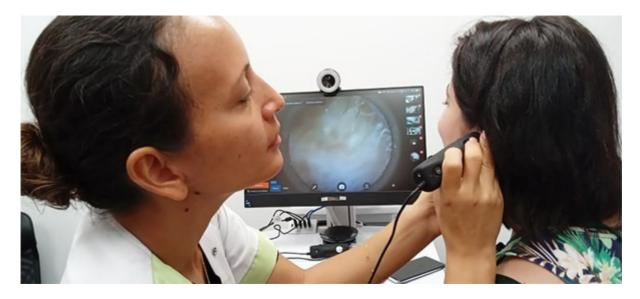
■ Lancement de la plateforme régionale de télésanté Comudoc



Un outil de télésanté unique pour connecter, en Guyane, l'hôpital, la ville et le médico-social au service de la santé des Guyanais. C'est ce qu'ambitionne de devenir Comudoc. Cette plateforme régionale de télésanté a été installée dans six établissements pilotes, la semaine dernière : les maisons de santé pluriprofessionnelle (MSP) Bourg de Matoury et Léopold (Saint-Laurent du Maroni), les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendants (Ehpad) Saint-Paul et Ebène (Cayenne), l'Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (Itep) de Roura, et les sites d'hospitalisation à domicile (HAD) du groupe Rainbow 'Cayenne, Kourou, Saint-Laurent du Maroni et Maripasoula).

Cette plateforme permet de réaliser les actes suivants, toujours à l'initiative des professionnels de santé :

- Télé-expertise synchrone / asynchrone, entre un professionnel de santé requérant (professionnel médical ou paramédical) et un professionnel médical requis (médecin, sage-femme ou chirurgien-dentiste);
- Téléconsultation assistée ou en direct avec le patient ;
- e-RCP (réunions de concertation pluri-professionnelle dématérialisées permettant le dépôt de cas patient) pour les spécialités qui souhaitent les mettre en place.



Jeudi, les représentants de l'éditeur Easis, qui a développé la plateforme Comudoc, étaient à la MSP Bourg de Matoury, pour former les professionnels de santé et installer un chariot connecté, dans une pièce aménagée pour la télésanté. Avec cet appareil, les infirmiers pourront prendre de nombreuses mesures qu'un médecin, généraliste ou spécialiste, pourra interpréter : outre l'ordinateur et la caméra, le chariot est équipé d'un otoscope, d'un stéthoscope et d'un dermatoscope, d'un électrocardiographe, d'un tensiomètre, d'un oxymètre...

Les Ehpad ont été équipés de chariots identiques, mais avec batterie, ce qui permet de travailler depuis la chambre du résident. Les quatre sites de la HAD Rainbow bénéficient de valise, dans lesquelles une tablette permet la connexion à distance. L'Itep de Roura a aménagé une salle de télésanté qui permet de réaliser des séances avec un orthophoniste ou un psychiatre. La recherche d'un professionnel de santé de Guyane doit toujours être l'option numéro 1, avant de se tourner vers les Antilles, puis l'Hexagone, voire l'étranger. Pour cela, Comudoc est connecté à l'annuaire de Rofim. Cette plateforme de télémédecine est utilisée, par exemple, par plus de 15 000 médecins généralistes.

Cette expérimentation de deux ans est financée par l'ARS et portée par le GCS Guyasis, pour permettre l'émergence d'initiatives de télésanté et le développement de cette pratique sur le territoire. Elle a pour but de :

- Mettre en relation les professionnels de santé requérants et experts de Guyane et Outre-mer ;
- Améliorer la gradation et l'accès aux soins ;
- Apporter la prise en charge à proximité du patient, limiter ses déplacements.

Pour rappel, la téléconsultation et la téléexpertise sont entrées dans le droit commun et ouvrent droit à une prise en charge financière par l'Assurance maladie.

- Vous avez un projet de télésanté ? Répondez à l'Appel à projets de l'ARS : https://www.guyane.ars.sante.fr/accompagnement-au-developpement-de-projets-de-telesante-enquyane.
- Vous êtes experts et souhaitez mettre à disposition votre expertise : rejoignez dès à présent la plateforme Comudoc en contactant Dr Thomas, médecin conseil du GCS GUYASIS gthomas@gcsguyasis.fr.



Utile pour votre exercice

► Addictions : des recommandations pour les professionnels des structures sociales et médico-sociales

La Haute Autorité de santé a publié, fin janvier, des <u>recommandations pour « outiller les</u> <u>professionnels des structures sociales et médico-sociales » non spécialisés en addictologie</u>. Ces recommandations ont pour objectif de fournir des repères aux professionnels sociaux et médico-sociaux en vue de :

- Prévenir ou retarder l'entrée dans les conduites addictives des personnes accompagnées et leur transition vers l'addiction ;
- Réduire les risques et les dommages liés à ces pratiques et améliorer la qualité de vie des personnes ayant des conduites addictives;
- Accompagner vers les ressources spécialisées les personnes désireuses de se soigner ou de réduire leurs pratiques à risque et adapter le projet personnalisé d'accompagnement.

Les recommandations sont déclinées en quatre documents correspondants aux quatre secteurs : personnes âgées, handicap, protection de l'enfance et inclusion.



■ L'Agence régionale de santé recherche son **coordonnateur du programme d'élimination du paludisme**, poste vacant de catégorie A rattaché à la direction de la santé publique. Candidature (CV + lettre de motivation) avant le 22 février à <u>ars-guyane-ressources-humaines@ars.sante.fr</u> en



copie <u>solene.wiedner-papin@ars.sante.fr</u> et <u>francky.mubenga@ars.sante.fr</u>. Consulter la fiche de poste <u>ici</u>.

- Le centre de santé dentaire OGSO situé à Remire-Montjoly recherche des **chirurgiens-dentistes** à temps plein ou partiel (activité salariée). Candidature à adresser à <u>coordination.ogso@ogso.fr</u>.
- Le service de réanimation / USC du Chog recrute des **infirmiers**. Candidature (CV) à Aline Verlin, cadre de réanimation : <u>a.verlin@ch</u>

ouestguyane.fr.





Aujourd'hui

- ► Congrès de la protection maternelle et infantile (PMI), de 8h30 à 17 heures, à l'auditorium de l'Encre, à Cayenne.
- ▶ Journée internationale des cardiopathies congénitales : soirée de sensibilisation A cœur ouvert, organisée par un collectif de parents, à 18h30 au Cercle des lumières, 688, avenue Justin-Catayée (Cayenne). Contact : 0694 43 34 52.

Demain

► Congrès de la protection maternelle et infantile (PMI), de 8h30 à 17 heures, à l'auditorium de l'Encre, à Cayenne.

Jeudi

► Congrès de la protection maternelle et infantile (PMI), de 8h30 à 17 heures, à l'auditorium de l'Encre, à Cayenne.

Samedi

« **Fo Zot Savé** » : Stéphanie Bernard, responsable du réseau Périnat, Josiane Dupré, directrice administrative de la protection maternelle et infantile (PMI) et de la promotion de la santé à la CTG, Patricia Saïd, vice-présidente de la CTG en charge de la santé et de la solidarité, et le Dr Lindsay Osei, médecin-chef et directeur de la PMI, répondront aux questions de Fabien Sublet sur la PMI, à 9 heures sur Guyane la 1ère (émission de samedi dernier, reportée).

Lundi

▶ **Retrouvez Yana Santé**, l'émission de santé du Dr Jawad Bensalah en partenariat avec la Lettre pro, à 20 heures sur <u>Facebook</u> et sur la chaîne Youtube de l'émission.

3 mars

▶ Journée internationale des maladies rares. Stands d'information de 8 heures à 14 heures au Chog ; conférence-débat grand public, de 17 heures à 20 heures, à la mairie de Saint-Laurent du Maroni.

Faites connaître vos évènements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à <u>pierre-yves.carlier@ars.sante.fr</u>





Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard: 05 94 25 49 89









www.guyane.ars.sante.fr

Cliquez sur ce lien pour vous désabonner